

**Fiche de renseignements et d'inscription
ADULTE au club CONCARNEAU
CORNOUAILLE CANOË-KAYAK (CCCK)**

SAISON 20.....

**LICENCE DÉCOUVERTE
(septembre à décembre)**

NOM : PRÉNOM :

NÉ(E) LE / / À ☐ homme ☐ femme

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

Adresse mail : @

 fixe :  portable :

Personne à prévenir en cas d'urgence :

 portable de la personne à contacter :

☐ J'atteste que je suis apte à nager au moins 25m et à m'immerger.

☐ **AUTORISATION MÉDICALE**
En cas de problème médical ou d'accident, j'autorise les responsables du club à faire appel aux services d'urgence compétents. J'autorise également les services médicaux concernés à procéder à toute intervention médicale ou chirurgicale que le diagnostic rendrait nécessaire.

☐ **DROIT À L'IMAGE**
J'autorise le club à me photographier, me filmer dans le cadre de la pratique du canoë-kayak et à utiliser les photographies, films, vidéos pour les besoins du club, conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et au droit au nom.

Fait à

Signature :

Le / /

Pièces à fournir lors de l'inscription :

- Fiche de renseignements ;
- Pour toute nouvelle adhésion, un certificat médical de non contre-indication à la pratique du canoë-kayak datant de moins d'un an. Pour participer aux compétitions, ce certificat devra comporter la mention "en compétition". Pour un renouvellement de licence, le licencié devra remplir un questionnaire de santé. Si l'adhérent répond « oui » à au moins une question alors le licencié devra présenter un nouveau certificat médical datant de moins d'un an. Au bout de la 3ème année d'adhésion un nouveau certificat médical datant de moins d'un an sera obligatoire.
- Règlement de l'adhésion par virement, chèques-vacances ou par chèque à l'ordre de C.C.C.K. d'un montant de 80 € ;
- Feuille d'attestation d'assurance complémentaire MAIF dûment complétée,
- Règlement intérieur daté, signé et précédé de la mention "Lu et approuvé".

Mentions légales : Les données recueillies sont enregistrées dans un fichier adhérent et transmises à la FFCK pour l'établissement des licences. Elles sont conservées 3 ans maximum. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation de leur traitement.